



JOURNAL INTERCOMMUNAL 2024





SOMMAIRE

- P.03 Édito
- P.04 Finances
- P.06 Gouvernance
- P.07 Territoire Engagé pour la Transition Écologique
- P.08 Projets de territoire
- P.10 Habitat
- P.13 Action sociale
- P.16 Jeunesse
- P.18 Tourisme et événementiel
- P.22 Environnement et cadre de vie
- P.25 Transition écologique
- P.28 Mobilités
- P.30 Économie
- P.32 Aménagement du territoire
- P.33 Culture et patrimoine
- P.38 Le SMICTOM et le SDEA
- P.39 Régie Intercommunale de Télédistribution

Directeur de la publication : Jean-Marc Burrus

Rédaction réalisée par les Services de la Communauté de Communes du Val d'Argent

Freppel Imprimeur, Wintzenheim 

Crédits Photos :

Élus et agents de la Communauté de Communes du Val d'Argent, archives de Sainte-Marie-aux-Mines, SMICTOM, Ville de Sainte-Marie-aux-Mines, le centre socio-culturel du Val d'Argent, la cité scolaire, la SPL EVA, SIS68, Laurie Hoehn, Marianne Daval, Les Brebis en folie





Notre collectivité peut se décliner de plusieurs manières.

La plus connue et légitime, est celle regroupant nos quatre communes, formant la Communauté de Communes du Val d'Argent, mais n'oublions pas que notre communauté est surtout celle **des hommes et des femmes qui y vivent.**

Notre collectivité est également celle d'**un territoire de montagne** recouvert de forêts, de prés ou de prairies entourant nos communes tels des îlots dans une mer de verdure... Nous avons beaucoup de chance de vivre dans cet environnement, un cadre naturel unique et exceptionnel labellisé Pays d'Art et d'Histoire.

Une communauté de vie organisée en société, administrée pour le bien commun, proposant et développant des projets au service de ses associations, ses entreprises, ses habitants et ses communes.

La gestion de notre collectivité se fait grâce à l'investissement de ses élus et de ses agents, un véritable travail d'équipe, de collaboration et de coopération au service de notre collectivité.

Je vous invite dans ce bulletin à découvrir le fruit de ce travail avec nos actions majeures en 2023 mais aussi celles qui s'annoncent en 2024.

Un des sujets qui nous préoccupe et nous préoccupera toujours est celui de l'énergie. Nous avons demandé à notre administration de faire des économies d'énergie, ce qui a été fait.

La signature le 13 juillet 2023 de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) dans la cadre de Petites Villes de Demain marque également cette année 2023 avec un plan d'actions ambitieux **pour l'attractivité du territoire**, la réhabilitation de l'habitat, la maîtrise du foncier et la rénovation de notre patrimoine bâti.

Pour compléter ces projets, un diagnostic des actions sociales a été réalisé, il permet d'avoir une vision globale des actions menées et de proposer **une politique sociale intercommunale cohérente au service des citoyens.** L'amélioration de l'accueil des enfants reste également une priorité avec la création de nouveaux services et la rénovation des bâtiments, en partenariat avec le Centre Socio-Culturel.

La politique culturelle entre dans sa quatrième et dernière année de son deuxième plan culturel (2021-2024). Cette feuille de route garantit un cadre pour l'ensemble de nos missions : en 2023, plus de 400 animations ont été organisées!

Pour améliorer les activités de notre vallée, la communauté de communes a créé une commission « Sport et Vie Associative » qui accompagnera notamment l'Office des Sports, de la Jeunesse et de la Culture, devenu intercommunal.

Votre collectivité veille également à préserver les espaces naturels : gestion des cours d'eau, forêt, chasse, préservation de l'agriculture de montagne... Elle agit aussi pour améliorer votre mobilité

comme vous pourrez le découvrir plus loin.

L'Office de Tourisme développe une offre touristique moderne et s'oriente vers un tourisme vert et familial qui attire de plus en plus de monde. Les fréquentations du Parc minier Tellure, ainsi que celle des animations, ont été bonnes cette année.

Un projet qui me tient particulièrement à cœur s'annonce en 2024 : après l'organisation du centre de vaccination, nous travaillons sur la mise en place d'une maison de santé afin d'éviter un futur désert médical.

Notre collectivité reste solidaire au sein du territoire par la prise en charge des frais de gestion de la piscine et du théâtre, approuvée à l'unanimité lors d'une séance du conseil communautaire.

Solidaire aussi à l'extérieur de nos frontières, mais pas de notre cœur, je tiens à souligner notre geste de générosité avec le vote d'une aide de 10 000 € pour la ville de Trzic, ville jumelée à Sainte Marie-aux-Mines, suite aux inondations et coulées de boue de l'été dernier.

La solidarité est une des clefs de la réussite, soyons optimistes et confiants dans l'avenir.

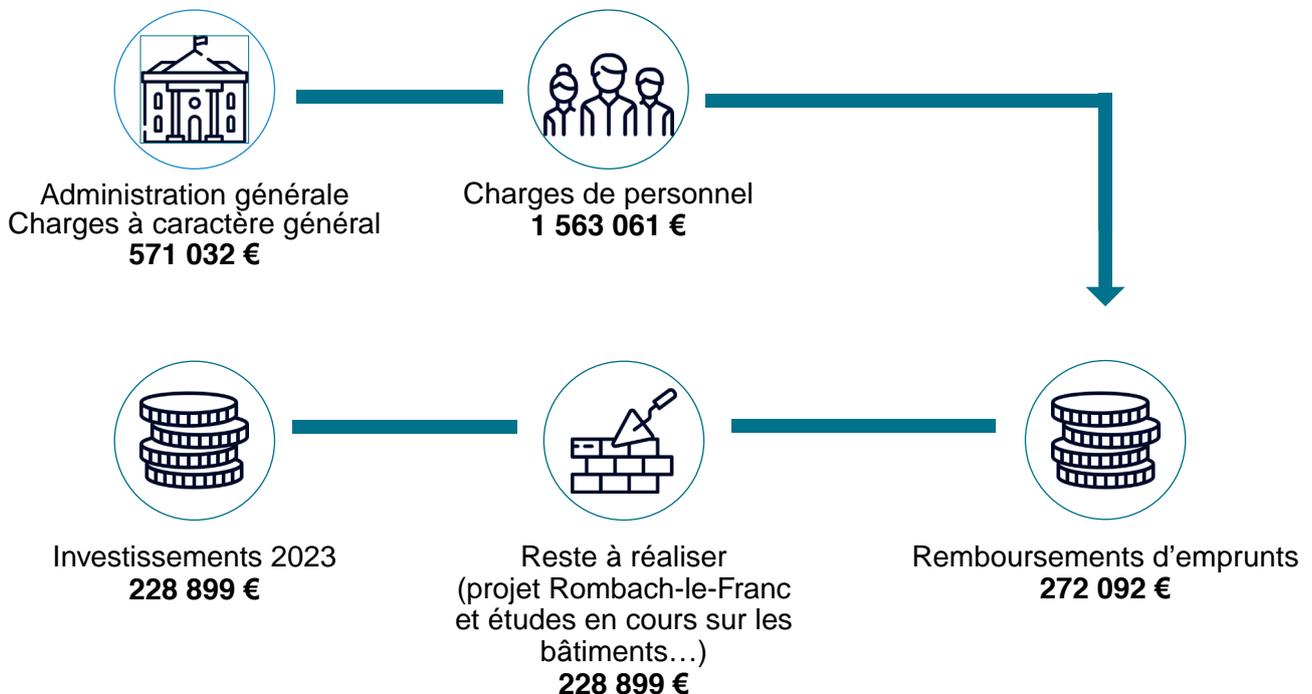
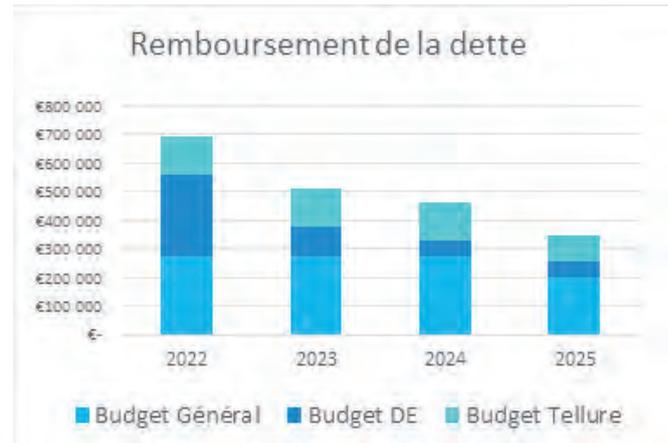


Jean-Marc BURRUS

LE BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2023

Le vote des budgets intercommunaux marque un acte fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la Communauté de Communes du Val d'Argent.

Si l'exercice budgétaire 2023 a permis de poursuivre une dynamique d'investissement majoritairement autofinancée (c'est-à-dire sans recours à l'emprunt), il a été également le témoin de la flambée des prix de l'énergie.



L'engagement du conseil communautaire pour améliorer les services rendus à la population s'est traduit en cette année 2023 par différentes subventions, voici quelques exemples :

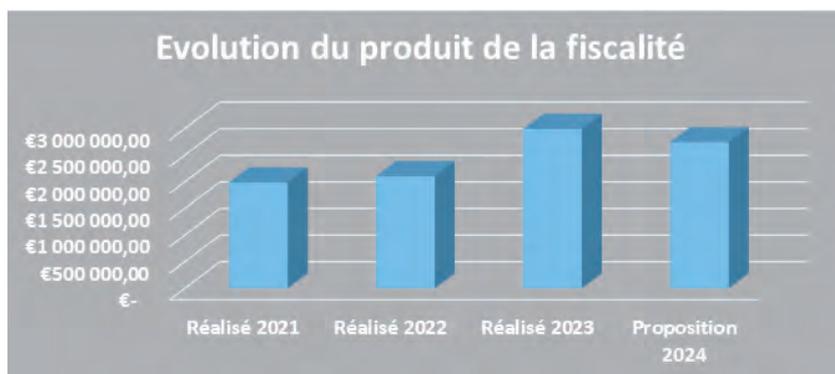
- Centre Socio culturel du Val d'Argent : 1 256 400 €
- Office du Tourisme du Val d'Argent : 83 100 €
- ATILAC (TLVA) : 86 100 €

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Le budget intercommunal présenté ci-dessous s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et le maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

0% d'augmentation des taux de fiscalité

L'intercommunalité a fait le choix de ne pas augmenter le taux de fiscalité sur le territoire en 2024, sous réserve de conserver une capacité d'investissement suffisante pour mener à bien des projets essentiels. Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés et conserver ainsi leur pouvoir d'achat. Cependant, les bases d'imposition données par l'État évoluent chaque année.



Afin de nous permettre une gestion plus précise sur l'avenir de nos finances, nous travaillons en étroite collaboration avec la Direction Générale des Finances Publiques. Nous sommes effectivement confrontés sans cesse à de nouvelles réglementations. Il est important de s'adapter et d'anticiper ces nouvelles règles pour éviter toute mauvaise surprise.

Les grands projets d'aménagement 2024

- Une CCVA soucieuse de la petite enfance avec la rénovation de la crèche Poisson Lune à Lièpvre ainsi que l'aménagement d'une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s et d'un périscolaire à Rombach-le-Franc.
- Une CCVA soucieuse des personnes en situation de handicap en mettant aux normes d'accessibilité les bâtiments.
- Une CCVA soucieuse du bien être des ses administrés avec la création d'une maison de santé.
- Une CCVA solidaire avec la mise à disposition d'un bâtiment fonctionnel aux Restos du Cœur.
- Une CCVA connectée avec le déploiement de la fibre sur l'ensemble de la vallée.



Maison du Val d'Argent
1 190 250



Accessibilité
1 306 500



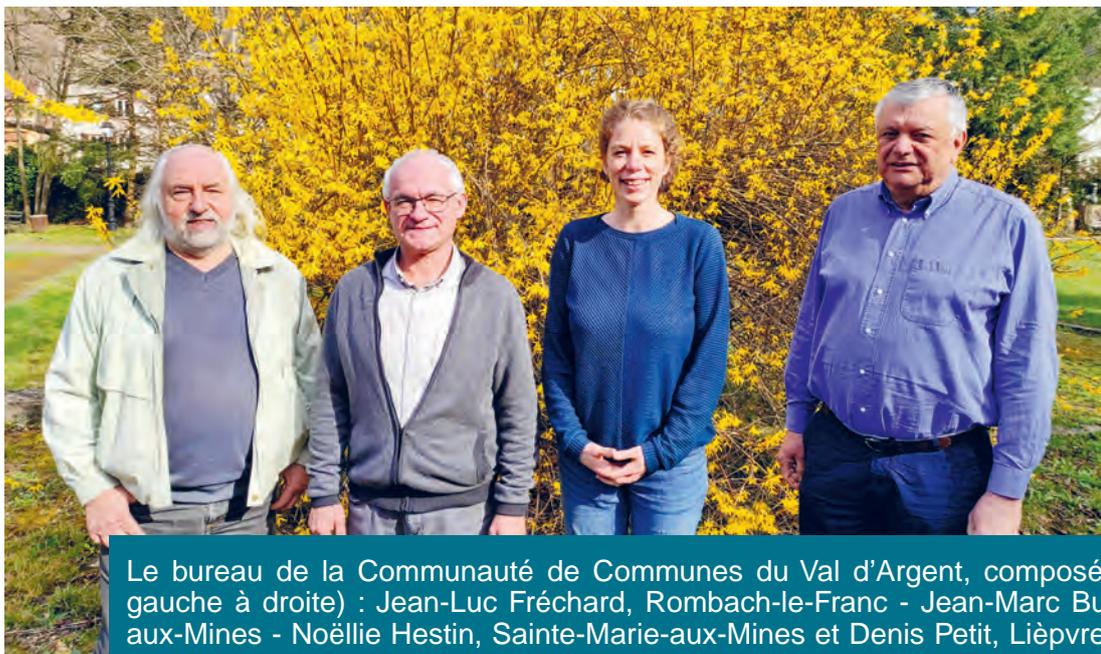
Rénovation crèche
Poisson Lune à Lièpvre



Maison de santé
400 000 €



LA GOUVERNANCE



Le bureau de la Communauté de Communes du Val d'Argent, composé des 4 maires (de gauche à droite) : Jean-Luc Fréchar, Rombach-le-Franc - Jean-Marc Burrus, Sainte-Croix-aux-Mines - Noëllie Hestin, Sainte-Marie-aux-Mines et Denis Petit, Lièpvre, se réunit tous les jeudis matins pour traiter des sujets qui animent la collectivité.

UNE NOUVELLE COMMISSION À LA CCVA

Lors du conseil communautaire du 7 décembre dernier, les élus ont décidé à l'unanimité la création d'une commission « **Sport et Vie Associative** ». Elle proposera la politique sportive du territoire et veillera à sa mise en œuvre : entretien et bon fonctionnement des équipements sportifs, investissements pour le développement de l'activité sportive, promotion des associations sportives et du sport, construction de projets en commun et facilitation des échanges entre les élus et les associations adhérentes (tout en respectant les compétences et l'indépendance de chacune). Cette commission sera ouverte à l'ensemble des conseillers communautaires. Chaque commune désignera deux conseillers municipaux qui participeront à ses travaux. Les responsables associatifs seront également les bienvenus afin d'apporter leur expertise aux travaux de la commission.

Les élus ont également soutenu à l'unanimité la transformation de l'actuel Office des sports, de la jeunesse et de la culture (OSJC) en **OSJC intercommunal** (OSJC-VA), qui sera le bras armé de la commission « Sport et Vie Associative » dans le but de fédérer les associations de la vallée.



Louis Berger, nouveau conseiller communautaire et référent de la commission « Sport et Vie associative »



TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LA TRANSITION DÉSORMAIS AU CENTRE DES POLITIQUES DU VAL D'ARGENT

Élue référente: Noëllie HESTIN



accélérateur
de transitions

Avec le soutien de

climaxion

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

AARNA

La Région
Grand Est



Comme annoncé l'année dernière, aux côtés des trois autres communautés de communes qui composent le PETR Sélestat Alsace centrale, **le Val d'Argent a intégré le programme Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (T.E.T.E)** afin de donner au territoire une stratégie de transition écologique globale.

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) accompagne les quatre EPCI dans leur démarche transversale - climat, air, énergie et économie circulaire, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

Ce programme permet d'engager une démarche d'amélioration continue, de réduire les impacts sur l'environnement tout en renforçant l'attractivité sur le territoire.

Afin de piloter le programme T.E.T.E, les communautés de communes ont répondu à l'appel à projet « Accélérateur de transitions » qui est un dispositif d'aide proposé dans le cadre du partenariat ADEME-État-Région : Climaxion.

Les quatre communautés de communes du PETR Sélestat Alsace Centrale se sont ainsi dotées de 4 chargés de mission accélérateurs de transitions avec une thématique spécifique à chacun des territoires:

- La maîtrise de l'énergie dans le Val d'Argent
- L'adaptation au changement climatique dans la Vallée de Villé
- Les mobilités à la communauté de communes de Sélestat
- L'alimentation dans le Ried de Marckolsheim

Le territoire du PETR



Au-delà de ces thématiques, chaque accélérateur a pour mission d'embarquer administrations et administrés sur tous les sujets : biodiversité, eau, économie circulaire, gestion des déchets...



PROJETS DE TERRITOIRE

Élus référents: Jean-Marc BURRUS et Noëllie HESTIN

PETITES VILLES DE DEMAIN

Lancement d'une opération de Revitalisation du Territoire

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la Communauté de Communes du Val d'Argent et les villes de Sainte-Marie-aux-Mines et Sainte-Croix-aux-Mines ont signé une convention-cadre valant « Opération de Revitalisation du Territoire » avec l'État, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace.



Signature de la convention, le 13 juillet 2023, en mairie de Sainte-Marie-aux-Mines

Les 4 orientations stratégiques

L'ensemble des travaux effectués ces deux dernières années – études, enquêtes, réunions, ateliers menés par la Manufacture Grand Est et en commissions intercommunales - ont permis de déterminer 4 orientations stratégiques pour le projet Petites Villes de Demain afin de répondre aux ambitions du territoire :

Orientation 1. Redynamiser les centres-villes

Cette orientation regroupe les actions dans les domaines de l'urbanisme, du développement économique, de l'habitat, du commerce, de l'artisanat de proximité et de services, des équipements publics et des services à la population.

Orientation 2. S'engager pour la transition écologique

Cette orientation englobe les démarches d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables, de mobilité et de rénovation des bâtiments publics.

Orientation 3. Valoriser le territoire

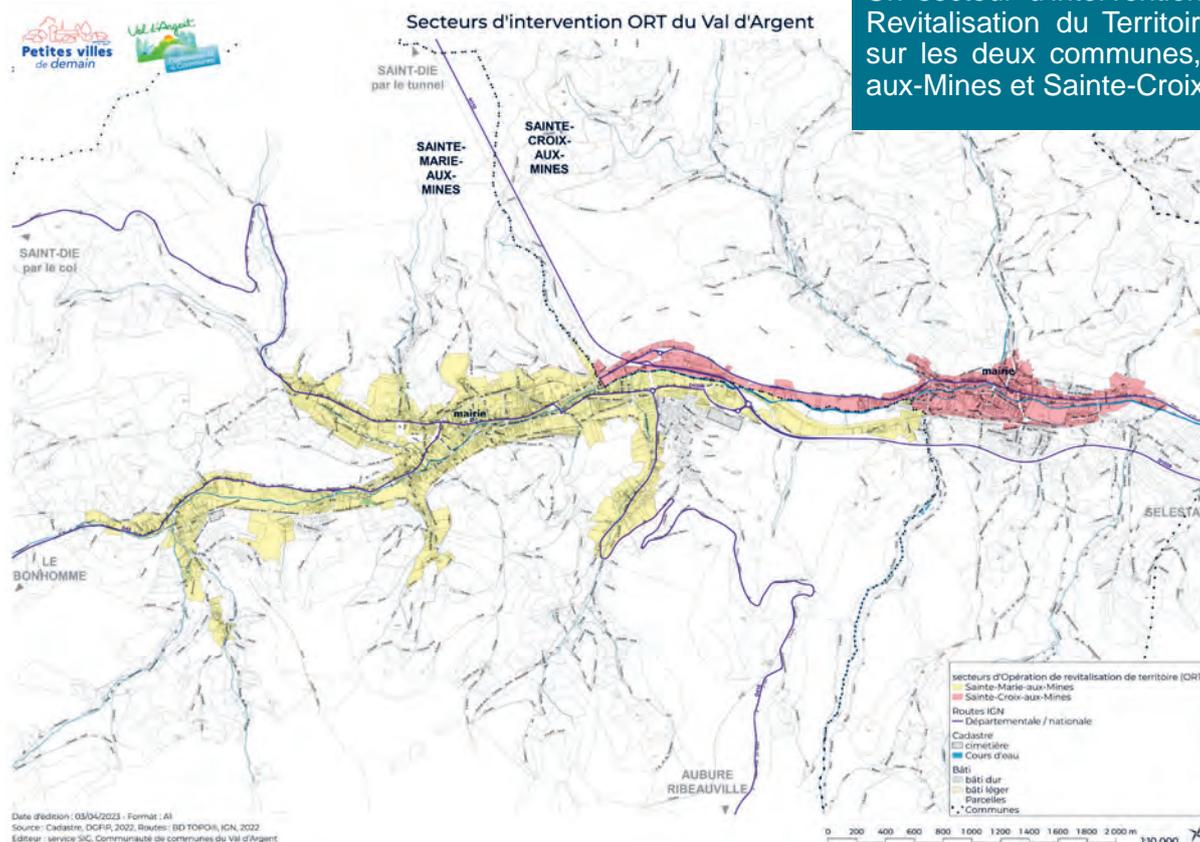
Cette orientation inclut les actions dans les domaines du patrimoine, de la culture et du tourisme.

Orientation 4. Préserver l'environnement et le cadre de vie

Cette orientation complète l'orientation 2, pour les questions de l'eau, d'agriculture, de la biodiversité et de la forêt.



Un secteur d'intervention Opération de Revitalisation du Territoire a été défini sur les deux communes, Sainte-Marie-aux-Mines et Sainte-Croix-aux-Mines.



Le cabinet Urbanis a été missionné pour étudier de manière détaillée les problématiques de logement, de bâti ancien dégradé et de vacance. Il doit déterminer la création possible d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain** (OPAH-RU) en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah). L'OPAH-RU est un programme de réhabilitation du parc privé sur un périmètre précis. Ce dispositif propose des aides financières et un accompagnement en faveur de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.

De plus, Urbanis apporte son expertise pour la réalisation d'une opération témoin, aussi appelée "îlot démonstrateur" qui vise à tester un nouveau type de transformation d'un îlot urbain de centre-ville. Une telle opération montrerait qu'il est possible de remettre au goût du jour un groupe de bâtiments.

Tout cela implique l'adoption d'une feuille de route et d'un plan d'actions pour répondre aux défis en matière d'amélioration de l'habitat, de promotion du cadre de vie et des services pour les habitants actuels comme futurs du territoire.

Pour réhabiliter l'habitat ancien, parfois très dégradé, il sera important de mobiliser de nouveaux outils opérationnels :

- procédure d'OPAH ou encore d'opération de restauration immobilière (ORI) ou tout autre programme,
- animation territoriale,
- démarches partenariales (CeA, EPF d'Alsace, Fondation du Patrimoine, Région...) et acteurs concernés du territoire,
- outils incitatifs, coercitifs et financiers mobilisables,
- propositions de bâtiments, d'îlots prioritaires...
- mise en place d'opérations témoins (îlot démonstrateur).

Ces opérations témoins ont pour objectif de donner à voir rapidement et concrètement ce que pourrait être un centre-ville redynamisé et réaffirmant ses fonctions de centralité au bénéfice de la vallée. Ce travail est complété par une analyse sur le plan des services, commerces et espaces publics.

L'étude confiée au cabinet Urbanis est actuellement bien avancée, la phase de diagnostic et de préconisation opérationnelle a été réalisée. La phase d'étude d'îlot démonstrateur est en cours et doit aboutir au premier semestre 2024.

LE VAL D'ARGENT, TERRITOIRE PILOTE DANS LA POLITIQUE DE L'HABITAT

En 2023, le Val d'Argent a été reconnu pour sa politique de l'habitat, tant à l'échelle du PETR Sélestat Alsace Centrale qu'à celle du département du Haut-Rhin :

- Rencontre des élus et techniciens du PETR le 22 mars à Sainte-Marie-aux-Mines, dans le cadre des travaux **de l'Observatoire de l'habitat du PETR**
- Réalisation d'une fiche expérience « Mise en œuvre d'outils en vue de la redynamisation du territoire de la communauté de communes du Val d'Argent »
- Participation aux ateliers « habitat » de la préfecture et de la Collectivité européenne d'Alsace et notamment intégration du Pôle de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) du Haut-Rhin
- Présentation du **permis de louer** à l'ensemble des présidents des intercommunalités du Haut-Rhin intéressé par notre démarche
- Partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales pour assurer un meilleur suivi des dossiers de logements indignes

Les autres collectivités de la région profitent ainsi de notre expérience, unique pour un territoire comme le nôtre.

Un grand merci à notre chargé de mission habitat pour ses compétences et son dévouement dans la mise en place du service et le suivi de l'ensemble des dossiers complexes.



En parallèle du permis de louer, mis en place le 1^{er} juillet 2022, tout un ensemble d'actions est mis en œuvre pour aller dans un sens commun de lutte contre l'habitat insalubre, indigne et indécent.

- Dispositif de veille et d'observation des logements
- Information des locataires et des propriétaires sur leurs droits et devoirs
- Visite de contrôle des logements sur demande des locataires et/ou propriétaires
- Application et suivi des procédures nécessaires en lien avec les partenaires

La gendarmerie appelle à la vigilance !

#ContreLesCambriolages
Check list des précautions à prendre



- Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèces
- Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur
- Faites relever votre courrier par une personne de votre entourage
- Rangez vos armes dans un coffret verrouillé et sécurisé
- Disimulez vos bijoux et autres objets de valeur
- N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue
- Fermez vos clayettes. Remplacez les clayettes cassées
- Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
- Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile
- Installez des dispositifs de sécurité passive
- Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les
- Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison

Gendarmerie nationale
Une force humaine

DES PROFESSIONNELS POUR VOUS ACCOMPAGNER

Vous avez des questions, un projet ou une difficulté dans le domaine du logement ?

Location, accession à la propriété, rénovation, copropriété, fiscalité... Les juristes de l'ADIL 68 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) vous renseignent **sur les aspects juridiques, fiscaux et financiers** liés au logement. Les conseils sont personnalisés, neutres et gratuits !

Sur rendez-vous : tous les troisièmes jeudis du mois de 9h à 12h à l'Espace France Services à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines - 03 89 21 75 35 ou contact@adil68.fr
www.adil68.org



PRÉPARER SEREINEMENT SA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE...

Que faire chez soi face au contexte actuel d'augmentation des prix des énergies et de réchauffement climatique ? Une réponse possible : la rénovation énergétique ! A condition que celle-ci soit performante, c'est-à-dire que les travaux engagés contribuent à **diminuer fortement les consommations d'énergie du logement, et améliorent votre confort en hiver comme en été**. Ces travaux permettent ainsi de **valoriser votre patrimoine**, que vous habitiez en maison individuelle ou en copropriété.

Bien concevoir le programme de travaux en amont du projet permet de choisir les solutions les plus efficaces et les mieux adaptées à votre situation. En effet, **il est**

... ET ÉVITER LES ARNAQUES

Les recherches sur des sites internet ni officiels, ni protégés peuvent malheureusement permettre à des entreprises mal intentionnées de démarcher les particuliers, en se disant être mandatées par l'État, la Région, le Département ou encore votre commune, sans aucune légitimité. **Le démarchage téléphonique pour les travaux d'isolation, de chauffage et pour les énergies renouvelables est interdit** par la LOI n° 2020-901 du 24 juillet 2020.

Pour contrer ces pratiques abusives, l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) a récemment rappelé les conseils pour préparer sereinement son projet de rénovation :

plus économique de réaliser tous les travaux en une fois, afin d'améliorer l'efficacité de chaque geste et la cohérence entre les différents travaux et éviter ainsi des désordres futurs. Si vous habitez en copropriété, l'accord de tous les copropriétaires est nécessaire avant d'engager des travaux, il est donc intéressant d'opter dès le départ pour un programme d'amélioration global qui bénéficiera à tous.

Pour encourager les particuliers à engager des travaux de rénovation globale, l'État a mis en place des dispositifs d'aides financières adaptés à de nombreuses situations. Vous pouvez estimer les aides nationales existantes pour votre projet sur le site officiel de France Rénov'.

- Lorsque vous recherchez des informations sur internet, ne donnez jamais vos coordonnées personnelles.
- Ne donnez pas non plus de copie de vos informations fiscales : avec ces données, un tiers malveillant pourrait demander des aides d'Etat à votre place sans réaliser les travaux.
- Enfin, ne signez pas tout de suite les devis lors d'un démarchage à domicile. Pour faire les demandes d'aides financières, les devis ne nécessitent pas d'être signés. De plus, ces devis peuvent être non conformes. Si vous signez, vérifiez que la durée de rétractation légale de 14 jours est bien indiquée sur le devis.

Pour plus d'informations et pour poser vos questions relatives à votre projet de rénovation énergétique, vous pouvez prendre contact avec la conseillère France Rénov' du PETR de Sélestat Alsace Centrale. Un contact avec ce service de conseil objectif, indépendant et spécialisé sur la performance énergétique permettra de vérifier gratuitement, avant travaux :

- La conformité du devis sur lequel apparaissent les coordonnées de l'entreprise
- La pertinence de la proposition technique au regard de l'habitat concerné
- Le respect par l'entreprise de la réglementation en particulier concernant les assurances en cas de problème suite aux travaux.

Pour poser une question ou prendre rendez-vous : Marie Dupont, conseillère France Rénov' au 07 87 01 10 02 ou renov@petr-selestat.fr



LES POMPIERS DU VAL D'ARGENT



Suite aux incendies qui ont tristement touché des maisons de la vallée ces derniers mois, les pompiers du Val d'Argent tiennent à rappeler que le domicile n'est pas sans risque, en sensibilisant la population aux accidents domestiques.



La CCVA a versé
320 945 €
en 2023 pour
participer au bon
fonctionnement du
SDIS 68.

Feu d'habitation à Sainte-Marie-aux-Mines

LES RISQUES DOMESTIQUES

Les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin vous informent

20 000 décès par an

61 % accidents de la vie courante seraient des accidents domestiques

11 000 000 blessés dus à des accidents domestiques

Adopter les bons réflexes

www.sdis68.fr

Le centre de secours de Sainte-Marie-aux-Mines recrute des sapeurs-pompiers volontaires !

Vous avez entre 17 et 55 ans, vous avez envie de servir, d'aider et de secourir vos concitoyens ?

En France, sur 263 000 sapeurs-pompiers actifs, près de 80% sont des citoyens librement engagés au service de la population.

Toutes les informations sur www.sdis68.fr

Vous êtes volontaire ? REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS

Adeline,
29 ans,
Sergent-chef

Baptiste,
20 ans,
Sapeur 7^e classe

SAPEURS-POMPIERS



ACTION SOCIALE

Élue référente: Nathalie ROUSSEL

UN DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE POUR CIBLER LES ACTIONS

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale 2021-2025 signée avec la CAF du Haut-Rhin, un avenant a été signé au mois de mars 2024 pour intégrer les démarches réalisées ces derniers mois.

Cet avenant comprend le diagnostic social de territoire établi par la CCVA, ainsi que le plan d'action et les fiches projets qui en découlent. Ce dernier document permet de recenser et de mettre en lumière les initiatives menées dans le Val d'Argent par les acteurs du territoire depuis 2021 : création d'une commission intercommunale de coordination des actions sociales, ouverture d'un accueil périscolaire à Sainte-Croix-aux-Mines géré par le centre socio-culturel, mise en place d'un Contrat Local de Santé Mentale (CLSM) pour en citer quelques exemples.

Le plan d'action en 4 axes :

Axe 1 : penser l'action sociale de façon concertée sur le territoire - pilotage de la CTG 2021-2025

Axe 2 : soutien, valorisation et développement des services aux familles

Axe 3 : renforcer l'attractivité du territoire

Axe 4 : accompagner l'autonomie du citoyen en le rendant acteur

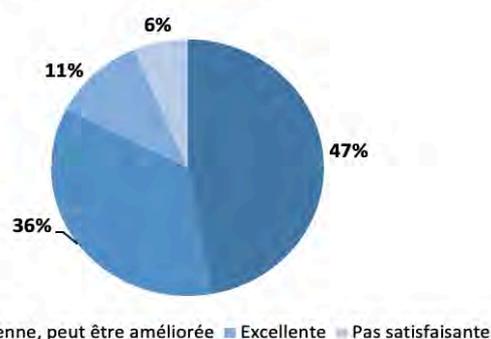
ZOOM SUR L'ENQUÊTE RÉALISÉE EN 2023

L'enquête auprès des habitants réalisée à l'été 2023 a permis à 180 habitants de la vallée de s'exprimer.

Trois catégories étaient dissociées dans le questionnaire, les seniors qui ont plus de 60 ans, les parents avec enfant(s) jusqu'à 25 ans et les adultes sans enfants ayant moins de 60 ans.

L'analyse des réponses aux questionnaires permet de dégager des tendances de satisfaction et de points à améliorer. 58 % des répondants aux questionnaires, tous âges confondus, ont exprimé que la qualité de vie dans leur commune était bonne, voire excellente. Cependant, 6 % estiment qu'elle n'est pas satisfaisante et 36 % qu'elle pourrait être améliorée. Ces réponses constituent des pistes de réflexions que les élus sauront mettre à profit pour proposer et améliorer les services aux habitants de la vallée du Val d'Argent.

Qualité de vie dans la vallée



Merci à tous les habitants qui ont répondu à cette enquête !

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ MENTALE POUR FÉDÉRER TOUS LES PROFESSIONNELS

Depuis 2022, le Contrat Local de Santé Mentale (CLSM) rassemble les professionnels de santé, du secteur social et de l'éducation mais aussi des membres du secteur associatif, des élus et toutes personnes concernées par les thématiques abordées : santé mentale et sa prise en charge dans la vallée, manque de professionnels de santé ou encore les problématiques de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Animé par Mylène Martel, référente CLSM du Haut-Rhin, il donne à toutes et à tous l'occasion de se réunir

pour partager ses préoccupations, échanger des informations et présenter sa structure ou son action. C'est un temps de réflexion et de rencontre chaleureux et passionnant pour trouver des pistes d'amélioration en ce qui concerne la prise en charge de la santé mentale. Un groupe d'analyse de pratique a ainsi été lancé, le retour de permanences de la Maison des Ados est annoncé au cours de l'année 2024. Les préoccupations concernant les enfants constituant un sujet récurrent, un groupe de travail spécifique pour ces questions a vu le jour à l'automne dernier.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES ET POUR L'ÉGALITÉ

Pour lutter contre les violences, former et informer à la vie familiale, à la parentalité et éduquer à l'égalité, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Haut-Rhin se tient à votre disposition.

Permanence juridique, sur rendez-vous : au 0389604543, à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines, tous les premiers mardis du mois

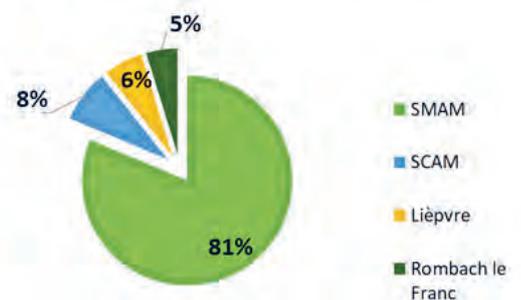
FRANCE SERVICES, POUR MAINTENIR LES SERVICES PUBLICS ET LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

L'espace France Services, implanté à la mairie de Sainte-Marie-aux Mines, accueille les habitants de toute la vallée. Au total, ce sont 1692 demandes (1376 pour les habitants de Sainte-Marie-aux-Mines, 136 pour Sainte-Croix-aux-Mines, 100 pour Lièpvre et 80 pour Rombach-le-Franc) qui ont été traitées sur l'année 2023, avec pour problématiques principales, les retraites, les impôts, les pré-demandes de titres d'identité et de voyage, la solidarité (RSA, prime d'activité) et les cartes vitales.

RÉPARTITION DU NOMBRE TOTAL D'ACCOMPAGNEMENT



AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL PETITE ENFANCE - ENFANCE

La Communauté de Communes du Val d'Argent s'est engagée dans l'amélioration de ses équipements « petite enfance / enfance », à la fois en termes de qualité et de couverture territoriale.

En effet, un accueil périscolaire a été ouvert en septembre 2023 à Sainte-Croix-aux-Mines et un autre verra le jour en 2024 dans l'ancienne école maternelle de Rombach-le-Franc ; ces deux accueils viennent en complément des accueils déjà présents dans les communes de Sainte-Marie-aux-Mines et de Lièpvre (qui sera également rénové en 2024). L'ensemble des investissements seront pris en charge par la communauté de communes et les bâtiments seront ensuite mis à disposition du CSCVA qui en aura la gestion. Les projets sont soutenus par les partenaires (État, CAF, CeA, Région Grand Est et Europe).

Enfin, une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM) sera créée dans l'ancienne école maternelle de Rombach-le-Franc, dont la commune aura la gestion. Cet équipement viendra compléter l'offre proposée par les assistantes maternelles du territoire.

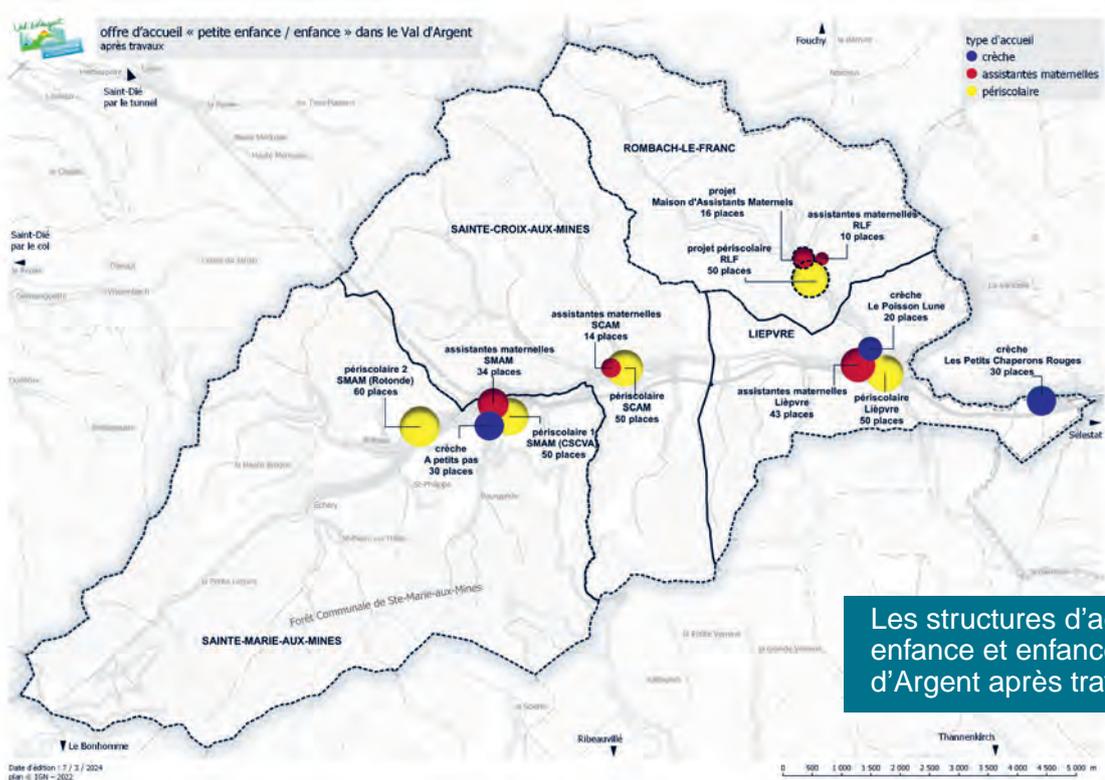
Le nouveau périscolaire de Sainte-Croix-aux-Mines

Au périscolaire de Sainte-Croix-aux-Mines les enfants sont accueillis chaque matin avant la classe, entre 7h et 7h45, dans un cadre adapté et chaleureux.

À midi, ils sont pris en charge pour une pause déjeuner conviviale de la sortie de l'école à 11h30 jusqu'à sa reprise à 13h30. Le repas terminé, ils peuvent profiter d'un temps d'animation autour de jeux et d'activités diverses.

Après la classe, les enfants sont à nouveau pris en charge par l'équipe d'animation autour d'un goûter et d'activités ludiques et socio-culturelles.

L'action éducative du centre socio-culturel du Val d'Argent, dans le cadre de l'accueil périscolaire, vise à participer de façon générale au développement de l'enfant, en complémentarité de l'action de l'école et de la famille. A ce titre, le CSCVA privilégie en priorité le plaisir de l'enfant, son épanouissement et favorise sa socialisation.





La CCVA a versé
1,2 million d'€
en 2023 au centre
socio-culturel



L'OFFRE DU CENTRE SOCIO-CULTUREL POUR LES JEUNES DE LA VALLÉE

Le secteur jeunesse du CSCVA accueille les jeunes de 10 à 18 ans des communes du Val d'Argent.

Diverses activités sont proposées, qu'elles soient sportives ou culturelles afin de permettre aux jeunes de s'épanouir dans un climat de sécurité auprès de personnels qualifiés. Toujours à l'écoute, les animateurs accompagnent les jeunes dans leurs démarches de réalisation de projets (sorties, séjours, soirées, etc...) Les animateurs les dirigent sans faire le travail à leur place.

Des animations de proximité

Les animations de proximité sont organisées dans différents lieux de la vallée notamment au niveau des différents Citys Parks pendant la période estivale avec un programme sur 10 semaines. Une dynamique est créée, les jeunes se déplacent sur les différents lieux en vélos pour participer aux animations proposées par les animateurs.

Les nouveaux locaux

Deux nouveaux locaux dédiés à la jeunesse ont été ouverts récemment pour accueillir la jeunesse :

- l'ancien local Oasis, sous la piscine de Sainte-Marie-aux-Mines, désormais rebaptisé « **l'Atelier** » est consacré aux réparations de vélo et à l'atelier street art
- le local dans les bureaux de l'ancienne ANPE, rue du Général Bourgeois à Sainte-Marie-aux-Mines, est un lieu où les jeunes peuvent se retrouver pour échanger, jouer aux jeux de société ou vidéo, monter des projets...

Aussi, tous les lundis la mission locale de Sélestat se délocalise et y assure des permanences destinées aux jeunes du Val d'Argent.

Le dispositif Émergence

Émergence est un dispositif qui a pour mission principale d'accueillir et d'accompagner des personnes en difficultés sociales et/ou présentant des fragilités complexes. Émergence assure une permanence le lundi dans l'ancien local de l'ANPE à Sainte-Marie-aux-Mines. Ils assurent le suivi des jeunes sortis de tout dispositif, sans emploi et non inscrit à la Mission Locale.

Le centre socio-culturel propose un large panel de prestations, d'animations, d'activités de loisirs pour un public de 0 à 99 ans.

Les différents secteurs d'activités du CSCVA concernent :

- la petite enfance (relais petite enfance, multi-accueils, lieu d'accueil parents-enfants,
- l'enfance (périscolaires),
- la jeunesse,
- les familles,
- les adultes,
- les seniors.

Pour plus de renseignements :
Centre socio-culturel du Val d'Argent
Place de l'Europe
1 Carrefour de Ribeauvillé
68160 Sainte-Marie-aux-Mines
Tél : 03 89 58 78 04
secretariat@cscva.fr
www.cscva.fr

À LA CITÉ SCOLAIRE...

Journée des métiers et des formations de la cité scolaire du Val d'Argent

La cité scolaire a organisé une journée de présentation de ses formations et des métiers le 4 mars 2023. A cette occasion, l'établissement a ouvert ses portes au public. Les professionnels du Val d'Argent ont pu présenter leurs entreprises des secteurs industriel, tertiaire, santé et agricole, afin que les élèves puissent établir concrètement un lien entre formation et insertion.



La promotion des activités sportives de plein-air

La section Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) du lycée Louise Weiss accueille une trentaine d'élèves de chaque niveau (seconde, première et terminale).

Cette option permet aux élèves de découvrir et pratiquer des activités sportives, de se responsabiliser et de s'initier aux fonctions d'encadrement et d'organisateur, de se sensibiliser aux problématiques environnementales, d'évoluer dans une dynamique de cohésion de groupe et de partage.

La liste des activités pratiquées est longue : ski, VTT, escalade, randonnée, course d'orientation...

Dans le cadre de l'enseignement général, d'autres options sont dispensées : latin, arts plastiques et européenne anglais.

Du côté du lycée professionnel, les CAP Production et service en restaurations (PSR) et Travaux forestiers (TF) sont proposés, ainsi que les BAC PRO Forêt ; Animation, enfance et personnes âgées (AEP) ; Accompagnement soins et services à la personne (ASSP) ; Métiers du commerce et de la vente (MCV) et Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique (CIEL)

La CCVA a versé
10 000€
en 2023 pour la
section APPN



CHEZ LES JEUNES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL...

Le groupe "Jeunes en Val d'Argent" poursuit son travail, malgré les difficultés rencontrées parfois à rassembler l'ensemble des participants.

Des projets sont en cours cependant:

- en partenariat avec l'association Val Avenir, la construction d'un espace abrité à côté du city-park, non loin de la cité scolaire, afin de pouvoir se retrouver à l'abri par tous les temps;
- en partenariat avec l'association Un jardin passionnément, la programmation d'une scène ouverte le samedi 15 juin au soir, dans le cadre du pique-nique musical organisé dans les jardins de la villa Burrus;
- le projet de participer au retour du carnaval en 2025, en partenariat avec le comité de cavalcade de Lièpvre; des représentants du groupe ont

assisté à l'assemblée générale pour se faire connaître;

- le projet d'organiser un concours d'éloquence à la Villa Burrus.

Si vous avez entre 15 et 25 ans, et que vous souhaitez rejoindre la réflexion et l'engagement de ce groupe, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'élue référente Nadège Florentz nadegeflorentz@yahoo.fr.

TOURISME ET ÉVÉNEMENTIEL

Élue référente : Gaëlle SKOCIBUSIC

En 2023, la SPL EVA a marqué un tournant, accueillant 56 000 visiteurs et 5 000 exposants, renforçant sa santé financière avec un résultat net de 296 760€ et des capitaux propres positifs à 237 132€, grâce à l'engagement de toute l'équipe, des services municipaux, et de 800 bénévoles de plus de 40 associations.

Dans l'esprit de la loi 3DS, elle a renforcé sa transparence, partageant son rapport d'activités enrichi avec ses collectivités actionnaires, soulignant sa mission de revitalisation territoriale.

L'année a été exceptionnelle, débutant avec le salon Mode et Tissus qui a célébré son 50^{ème} anniversaire, offrant un programme anniversaire et attirant environ 6 000 visiteurs.



La 58^{ème} édition de Mineral & Gem a battu tous les records avec près de 1 000 exposants de 54 nations et plus de 42 000 visiteurs, se classant deuxième sur la scène internationale.



La 27^{ème} édition du Carrefour Européen du Patchwork a également rencontré un vif succès, avec 15 000 visiteurs et des expositions internationales remarquées.



Ainsi, 2023 s'est avérée une année faste pour la SPL EVA, témoignant de la réussite de ses événements et de la forte participation du public, motivant l'organisation à continuer d'animer le territoire en 2024.

UN PROGRAMME DE NOËL FÉÉRIQUE

Outre la **Féerie de Noël**, orchestrée par l'ACAPS, soutenue par la SPL EVA et menée par les services techniques de la Ville et les bénévoles de Sainte-Marie-aux-Mines, qui a proposé un beau weekend de marché de Noël et d'animations diverses et variées, la vallée s'est vue animer par d'autres temps forts sur la période de l'Avent.

Nounours et Lutins se mettent en scène dans le Val d'Argent

Après une pause en 2022, le concours de décorations des maisons pour Noël a repris du service en 2023, grâce à l'investissement de Régine Orsati, en accueillant en plus des nounours, des lutins taquins ! Plus de 40 inscrits dans 5 catégories différentes (Commerce, Maison avec jardin, Façade, Balcon, Ecole) ont participé. Les lauréats de chaque commune ont remporté 120€ à 400€ en bons cadeaux à utiliser chez les restaurateurs et commerçants du Val d'Argent !

Alors n'hésitez pas à participer vous aussi en 2024 pour tenter votre chance et mettre en lumière le Val d'Argent en cette période festive de Noël.

Calendrier de l'Avent

Une première en 2023 et une initiative réussie de l'Association des restaurateurs du Val d'Argent !

Le concept : proposer tous les soirs, du 1^{er} au 24 décembre, une animation surprise dans un lieu différent du Val d'Argent, avec de quoi trinquer et grignoter bien sûr !

Franç succès et ambiance conviviale étaient au rendez-vous, et dans des lieux aussi variés que des commerces, des restaurants, des sites emblématiques et même une église !

L'édition 2024 est déjà en route et certaines dates sont encore disponibles...

Alors que vous soyez associations, artisans, hébergeurs, restaurateurs ou commerçants et que vous disposez d'un lieu accueillant pour partager la solidarité et la magie de Noël, l'Office de Tourisme du Val d'Argent compte sur vous pour vous faire connaître !

AGENDA

15 et 16 juin : 2^{ème} édition du festival Vikings au Parc Tellure

11 mai : Visite découverte « Le patrimoine de Lièpvre »

1^{er} juin : Rando découverte sur les pas des mineurs

22 juin : Concert dans la mine avec Thomas Schoeffler Jr au Parc Tellure

Du 8 juillet au 19 août : Les petits déj de bienvenue offerts aux visiteurs, tous les lundis, à 11h, à l'Office de Tourisme du Val d'Argent

Du 8 juillet au 22 août : Les visites découvertes du Val d'Argent, les lundis, mercredis et jeudis

Du 10 juillet au 21 septembre : Les visites théâtralisées de l'été « Les femmes du Val d'Argent »

Du 11 juillet au 22 août : Soirées Guinguette alsacienne, tous les jeudis soirs, à 19h

Du 16 juillet au 20 août : Les randonnées pique-nique de l'été, tous les mardis

Les 24 juillet, le 14 août et le 21 septembre : L'affaire Markirch, jeu d'enquête avec des acteurs costumés

Du 15 au 18 août : « Cristaux », bourse minéralogique ASAM au Parc Tellure

5 et 6 septembre : balade gourmande dans la mine, au Parc Tellure

14 et 15 septembre : 9^{ème} expo-vente de minéraux au Parc Tellure

Infos, réservation et autres animations du territoire sur www.valdargent-tourisme.fr

L'ÉVEIL DU DRAGON NOUVEL ESCAPE GAME À TELLURE

Pendant plus d'une heure, résolvez les énigmes et récoltez les pierres précieuses dans les souterrains jusqu'à l'autre du dragon pour tenter de l'apaiser !

Jeu disponible du 29/03/2024 au 03/11/2024, à partir de 12 ans, de 3 à 8 personnes maximum.

Réservation exclusivement sur le site www.tellure.fr



Fresque du climat pour tous les agents intercommunaux et communaux de la vallée



Distribution des arbres commandés dans le parc de la Villa Burrus le 19 novembre



Création d'une pépinière forestière pédagogique dans le parc de la Villa Burrus



La Féerie de Noël à Sainte-Marie-aux-Mines



Concert de Gadjo Michto au théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines, le 6 octobre



Un nouveau chef pour le centre de secours renforcé de Sainte-Marie-aux-Mines : le lieutenant Pierre Marchal succède au lieutenant Ludovic Marck.



...s le cadre du GERPLAN,



Ciné plein-air devant la villa Burrus le 23 août



Refonte du sentier minier du Neuenberg, sentier de découverte et d'interprétation



En mai, les élus ont participé à la fresque de la mobilité



Signature du contrat de sécurité intégrée, le 22 juin



Le printemps dans le parc de la villa Burrus

PARTENARIAT AVEC INITIATIVE ALSACE CENTRALE : SOUTIEN APPORTÉ À 4 ENTREPRENEURS DE LA VALLÉE

La CCVA s'implique et soutient les entreprises locales en développant des partenariats avec des structures qui aident au développement, à la création et à la reprise d'entreprises. Depuis 2017, elle a mis en place **un partenariat avec Initiative Alsace Centrale**. Le but est de renforcer l'apport en fonds propres des créateurs, repreneurs et développeurs d'activités dans le Val d'Argent.

Le partenariat a permis jusqu'à présent de soutenir **20 entrepreneurs du Val d'Argent**, dont 4 en 2023 :

7 500 € à Kévin Pucijasevic pour la reprise du restaurant la Taverne du Mineur à Sainte-Marie-aux-Mines



3 500€ à Vincent Marafioti pour la création d'une entreprise de services et de soutien à l'exploitation forestière



3 500€ à Isabelle Abassi pour la reprise de la salle de sport à Sainte-Marie-aux-Mines

2 000€ à Faustine Weiller pour la création d'un salon de coiffure à Sainte-Marie-aux-Mines



Pour tout renseignement concernant la création, la reprise ou le développement d'une activité dans le Val d'Argent, n'hésitez pas à contacter Laetitia RAUGEL, animatrice d'Initiative Alsace Centrale, au 03 88 82 87 20 ou par mail à laetitia.raugel@initiative-iac.fr.

ALSABAIL, Aide à l'immobilier d'entreprise pour les bâtiments relais

Le développement, à l'échelle de l'intercommunalité, d'une offre adaptée tant en foncier, qu'en locaux et en dispositifs d'accompagnement, est un enjeu majeur. C'est pourquoi, la CCVA a adopté, en septembre 2023, un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise pour les bâtiments relais, via une délégation partielle de compétence à la Collectivité européenne d'Alsace.

Le dispositif délégué repose sur l'octroi d'aides, sous forme d'avances sans intérêts, à la Société d'économie mixte ALSABAIL, en vue de financer (par voie de crédit-bail immobilier) un investissement immobilier au profit d'acteurs économiques de proximité.

Alsabail est un outil au service des projets de développement économique visant à produire un véritable effet de levier et contribuer ainsi à la création d'emplois et de richesses sur le territoire alsacien avec la garantie d'un développement économique durable et respectueux de l'environnement.

Plus d'informations sur www.alsabail.fr



RÉEMPLOYER, ENCORE MIEUX QUE RECYCLER

La Fabrique à projets d'Alsace centrale a mené depuis fin 2022 à l'échelle du PETR une démarche pour développer, avec les acteurs du territoire, des projets d'économie circulaire... et en particulier de réemploi !

Cette démarche s'articule autour de 4 thèmes de travail: favoriser le réemploi des contenants en verre, réemployer le carton, favoriser la réparation et le réemploi dans la filière cycle et transformer les déchets bois en ressources, eux-mêmes déclinés en 5 projets : circuit local de réemploi des contenants en verre, création d'un tiers-lieu autour du réemploi du bois, réutilisation des cartons par la création d'une activité logistique et de transformation légère des cartons d'emballage, plateforme et services pour favoriser le réemploi de matériels et matériaux entre professionnels et réemploi dans la filière cycle.

Pour toute personne intéressée pour y contribuer: d.riviere@cooparc.fr ou delphine.latron@maisonnaturemutt.org

LA BASE DE DONNÉES « TROUVER MON IMMO-PRO »

Vous êtes propriétaire d'un local ou d'un terrain à vocation économique ?

Publiez votre annonce sur « Trouver mon Immo-Pro », la base de données de la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole répertoriant des biens immobiliers disponibles en Alsace.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.trouver-mon-immo-pro.fr/alsace



La Fabrique à Projets, portée par la Maison de la Nature et du Ried, France Active et Ecooparc et soutenue par le PETR Sélestat Alsace centrale et le SMICTOM d'Alsace centrale.



HABITER ET VIVRE LE BOIS LOCAL

Dans le cadre du programme COOP'TER, « Habiter et vivre le bois local » est une démarche innovante de coopération économique pour se réapproprier la valeur de la ressource et du travail du bois. Elle est portée par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, soutenue par l'ADEME, le Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges et la Région Grand Est à hauteur de 116 000€, 35 000€ et 14 000€ respectivement.

Et le Val d'Argent a été retenu comme territoire pilote. Après une première phase au second semestre 2022 de caractérisation des acteurs et des potentiels de coopération, 2023 fut l'année de lancement de premières actions. Les acteurs économiques de la filière, depuis la production de bois jusqu'à son utilisation, s'impliquent et de premières concrétisations voient le jour : partenariats entre entreprises, commande et sciage de bois local pour usage par nos artisans, expérimentation d'utilisation de bois local par le groupe Schmidt en lien avec les menuisiers du Val d'Argent, expérimentation de fabrication de bardeaux bois par l'ESAT, etc. La coopération enclenchée doit se structurer sur 2024. **Ce projet nous montre l'étendue des possibilités pour une filière bois du Val d'Argent !**



OUVERTURE PROCHAINE DU TIERS-LIEU

Finalisation des travaux rue Wilson pour une ouverture du tiers-lieu associatif à l'été 2024

Les travaux du tiers-lieu de la rue Wilson se finalisent grâce au soutien financier des différents partenaires l'État, (FNADT), l'Europe (FEADER) et la Région Grand Est. L'ouverture est prévue au printemps 2024.

Si vous êtes intéressés pour louer un bureau, contacter l'association les Gouttes d'Eau du Val d'Argent au 06 37 61 59 01 ou par mail à mathieu.hestin@lilo.org



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Le SCoT est un **document d'urbanisme** qui détermine, à l'échelle d'un territoire de projet ou bassin de vie, **les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire à horizon 20 ans**. Il met en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'économie et d'équipements commerciaux en prenant en compte **les besoins des habitants et les ressources du territoire**.

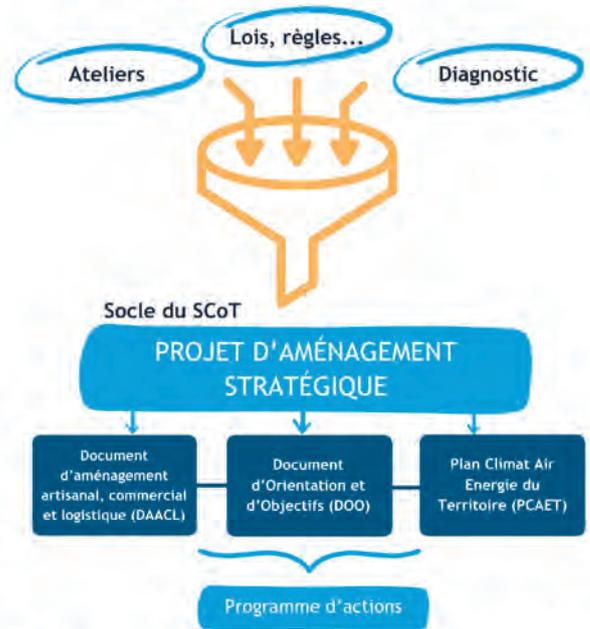
La **révision générale** du SCoT de Sélestat a pour objectif d'approuver un SCoT valant PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) début 2027.

L'année 2023 a été consacrée à la réalisation du **diagnostic territorial et à la co-construction du PAS: le Projet d'Aménagement Stratégique**, qui se décline à ce stade en 5 axes:

- Equilibrer et rechercher les **complémentarités entre les territoires** du PETR de Sélestat Alsace Centrale
- Adapter le territoire aux évolutions climatiques et préserver les ressources
- Miser sur le renforcement de l'économie productive bas carbone
- Favoriser le bien-être des habitants et des usagers dans le territoire
- Faire avec la population et les acteurs locaux du territoire (collectivités locales, entreprises, associations...)

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

Traduction de la vision politique stratégique de l'aménagement du territoire



i Le SCoT n'est pas compétent sur tout, certaines priorités du PAS trouveront aussi leur traduction dans d'autres politiques publiques conduites localement.

À VOS PROJETS ! LE PETR EST LAURÉAT DU PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme pluriannuel de l'Union Européenne destiné aux territoires ruraux. Le programme LEADER d'Alsace Centrale a pour objectif de soutenir le développement maîtrisé et durable du territoire aux moyens de la mutualisation, la coopération et l'expérimentation, au travers des axes :

- Mobiliser les atouts du territoire pour lutter et s'adapter au changement climatique et à l'urgence alimentaire
- Développer une attractivité du territoire ciblée, raisonnée et créatrice de liens

- Promouvoir les solutions de mobilité existantes, coordonner et réduire les besoins en déplacement
- Renforcer la coopération et mutualiser les moyens pour révéler les opportunités du territoire

La candidature du PETR a été retenue, ce qui signifie que le territoire va bénéficier d'environ 1 million d'euros de financement pour des projets de développement rural.

Vous avez une idée, un projet ? Vous souhaitez en savoir plus sur les modalités de financement ? Les agents de la communauté de communes sont à votre disposition pour vous relayer les informations.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Élue référente : Noëllie HESTIN



avec le soutien de



PREMIÈRE ÉDITION DU FORUM CLIMAT-ÉNERGIE



- **Deux conférences sur le climat animées par le Shift Project** à destination du grand public et des professionnels du tourisme. Ce temps nous a montré qu'à l'échelle individuelle, il est possible d'avoir un impact positif et significatif sur son empreinte carbone et sur le changement climatique.
- **Une conférence sur la sobriété énergétique** animée par Barbara Nicoloso de Virage Énergie qui a traité de l'urgence climatique et du renoncement progressif à l'usage des énergies fossiles, a permis d'interroger nos besoins et nos usages énergétiques actuels et de considérer la question énergétique dans ses dimensions politiques, sociales et culturelles.
- **Une projection du documentaire « Évolution du climat en montagne »** réalisé par les élèves de la section Activité Physique de Pleine Nature (APPN) du lycée Louise Weiss et les jeunes de la section escalade du centre socio-culturel du Val d'Argent.
- **Une projection du film « Legacy, notre héritage »** de Yann Arthus Bertrand sur l'impact de l'homme sur la planète.

Le samedi 4 Novembre 2023 a eu lieu au théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines le forum climat-énergie **La vallée fait sa transition**. Une journée riche en activités avec au programme :

- **Des stands partenaires** (ADIL 68, France Rénov'...) et un marché de créateurs autour de la thématique de l'upcycling.
- **Un atelier Ordre de Grandeur des Énergies (OGRE)** animé par Grégory Kotnarovsky. Cet atelier pédagogique, ludique et collaboratif a permis aux participants de comprendre les enjeux de la transition énergétique.



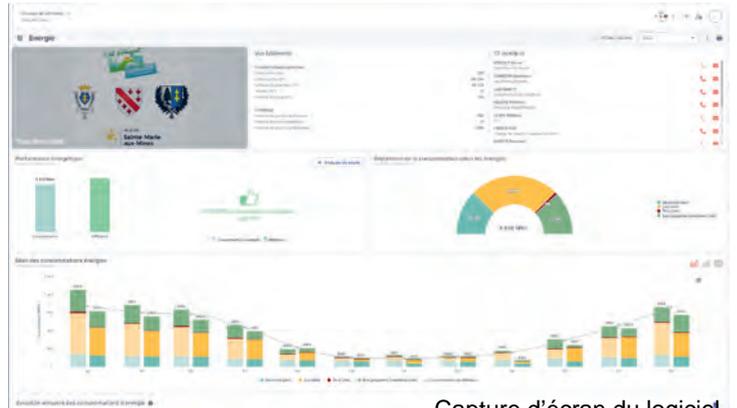
Atelier Ordre de Grandeur des Energies (OGRE) - Professeur Kotnarovsky

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE : SUIVI ET BILAN

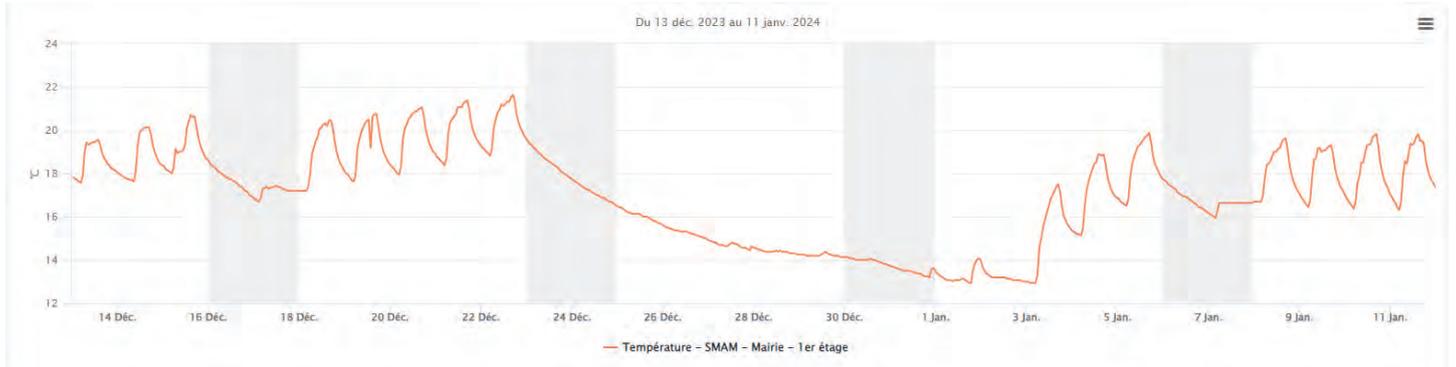
Dans le cadre du dispositif « Accélérateur de transitions », la Communauté de Communes du Val d'Argent a choisi de s'atteler plus particulièrement à la maîtrise de l'énergie. En 2023, les communes et la CCVA ont été impactées par la flambée du prix des énergies (+135% sur l'électricité et +279% sur le gaz). Au total, les dépenses des collectivités ont augmenté de +188 000 € TTC pour l'électricité et de +478 000 € TTC pour le gaz. Afin de limiter l'impact financier, un ensemble d'actions ont été menées sur le territoire afin de diminuer les consommations d'énergie.

Les efforts de l'ensemble des agents ont permis à la communauté de communes de diminuer ses consommations de 17% en 2023 par rapport à 2022 (données corrigées par la rigueur climatique).

De plus, un travail a été mené pour intégrer l'ensemble des données énergétiques dans un outil de suivi des fluides commun aux communes et à l'intercommunalité.



Suivi des courbes de température



Le suivi précis des données de consommation a permis de mettre en place des actions de sobriété énergétique et d'agir de manière efficace pour faire face à la crise.

Des sondes de températures ont été installées dans les bâtiments communaux et intercommunaux afin de surveiller et optimiser les installations techniques et garantir le respect des températures réglementaires.

L'accompagnement des communes

Enfin, la CCVA a pu accompagner les communes sur d'autres sujets énergie :

- Accompagnement au bouclier tarifaire et à l'amortisseur électricité,
- Aide pour définir les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR),
- Aide sur les projets de réseaux de chaleurs à Sainte-Marie-aux-Mines,
- Conseils sur le projet d'éclairage du stade de la commune de Lièpvre,
- Accompagnement au décret tertiaire (objectif fixé des réductions de consommation énergétique pour les bâtiments tertiaires),
- Souscription aux marchés de l'énergie pour les 4 communes.

LA COMPÉTENCE « MOBILITÉS » TRANSFÉRÉE AU PETR SÉLESTAT ALSACE CENTRALE

Les élus du PETR Sélestat Alsace centrale et des communautés de communes qui le composent (Val d'Argent, Vallée de Villé, Sélestat et Ried de Marckolsheim) ont voté pour le transfert de la compétence mobilités vers le PETR. À partir du 1^{er} janvier 2025, ce dernier deviendra Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), permettant la concrétisation et la mise en œuvre d'un réseau de transport unifié en Alsace centrale.

Cette décision résulte d'un long travail d'enquête et de consultation.

À la fin de l'année 2022, le PETR Sélestat Alsace Centrale a lancé une étude visant à élaborer un projet de réseau de transport en commun fiable, régulier et accessible pour toutes et tous, en Centre Alsace. Ce travail a abouti à un diagnostic complet sur l'offre actuelle de mobilités disponible sur l'ensemble du territoire, les attentes des élus, usagers et acteurs économiques. En mai 2023, une enquête auprès du grand public a permis d'identifier les points prioritaires à intégrer dans une future offre, parmi lesquels :

- L'amélioration des correspondances entre les différentes lignes, en particulier les liaisons ferroviaires.
- Le renforcement de l'offre, avec un cadencement et un développement des liaisons directes.
- L'amélioration de la desserte des bassins d'emplois, notamment industriels.
- L'amélioration de la lisibilité, de la compréhension et de la communication de l'offre de transport.

Si les détails de ce réseau doivent encore être finalisés, il s'articulera autour des liaisons renforcées entre les principales villes d'Alsace centrale et de systèmes de navettes locales, régulières ou à la demande, autour de ces dernières.

Outre cette nouvelle offre de transport en commun organisée sur l'ensemble du territoire du PETR, l'exercice de la compétence mobilités à cette échelle permettra également de développer les autres aspects liés aux déplacements, comme la politique vélo (aide à l'achat uniformisée, services de location de vélos, amélioration du jalonnement des pistes cyclables), le covoiturage, les nouvelles mobilités...

LES PISTES CYCLABLES À L'ÉTUDE

Afin de permettre aux habitants de se déplacer dans la vallée en toute sécurité, et notamment aux élèves de rejoindre la cité scolaire, une étude menée par le cabinet SERUE a permis d'identifier plusieurs scénarii d'aménagements sur les tronçons manquants des pistes cyclables.

Les propositions ont ensuite été présentées aux communes et des groupes de travail avec les cyclistes de la vallée ont eu lieu afin de recueillir leurs avis. La suite des réflexions se poursuit en 2024.

DÉFIS ET PÉDAGOGIE POUR SENSIBILISER AUX MOBILITÉS DOUCES

Les défis J'y Vais et Ville en Selle

Chaque année, la CCVA participe aux défis Ville en Selle, proposé à l'échelle franco-allemande, et J'y Vais, organisé dans tout le Grand Est.

Grâce à la participation assidue des agents et des élus, la Communauté de Communes du Val d'argent est arrivée 9^{ème} sur 99 au défi « **J'y vais** » en 2023. Au total ce sont 1152 km parcourus avec des moyens de transports alternatifs à l'autosolisme qui ont été comptabilisés. Grâce au vélo, à la marche à pied, aux transports en commun et au covoiturage, les agents intercommunaux ont permis d'éviter 287 kg de CO2eq.

En 2024, le défi aura lieu du 13 au 31 mai. Toutes les structures privées et publiques du territoire sont invitées à participer !

Pour le défi **Ville en Selle**, qui réunit tous les habitants inscrits, l'utilisation du vélo sur la période impartie a permis d'économiser l'équivalent 1161 kg de CO2. Avec 93 cyclistes actifs et 7165 km parcourus en 2023, l'équipe du Val d'Argent est arrivée 10^{ème}/25 en Alsace Centrale au classement.

Le challenge sera à nouveau proposé aux habitants de la vallée du 19 juin au 9 juillet 2024.



La semaine de la mobilité

Dans le cadre de la semaine de la mobilité fin septembre, une animation était proposée sur le marché de Sainte-Marie-aux-Mines. En jouant avec la roue de la mobilité créée par le PETR Sélestat Alsace Centrale, les joueurs ont pu gagner de nombreux lots.



Le programme Savoir Rouler à Vélo

Mis en place en 2023 auprès de 80 enfants de CM1/CM2 de la vallée, le programme Savoir Rouler à Vélo sera reconduit en 2024 auprès de 3 écoles pour continuer la formation des élèves à l'apprentissage du vélo en toute autonomie. Le montant alloué au programme est de 3500€ HT.



La prime vélo

La CCVA renouvelle l'aide à l'acquisition d'un vélo. Elle est versée à chaque habitant du territoire faisant l'acquisition d'un vélo, quel que soit son type, « musculaire » ou à assistance électrique, neuf ou d'occasion.

- **75€ pour un achat effectué chez un vendeur situé sur le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale**
- **50€ pour un achat effectué en dehors du périmètre**

En 2023, 53 aides, pour un montant de 3 600€ ont été octroyées aux habitants du Val d'Argent.





ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Élu référent: Gérard FREITAG

LES RÉALISATIONS DU GERPLAN



Le GERPLAN a permis par exemple cette année-ci la réalisation d'une commande groupée pour les habitants du Val d'Argent d'une centaine d'arbres fruitiers hautes-tiges adaptés à nos conditions climatiques. Les personnes intéressées pour la prochaine campagne peuvent dès à présent faire enregistrer leurs coordonnées auprès du secrétariat de la CCVA pour être recontactées.

La commission « Environnement-cadre de vie » de la CCVA continue de promouvoir et planifier le **GERPLAN** (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Péri-urbain).

Celui-ci permet d'accéder à des subventions de la Collectivité européenne d'Alsace, donne lieu à des activités fédératrices en y intégrant en particulier les associations, met en place une feuille de route des activités autour de ses quatre axes :

- Maintenir une agriculture de montagne vivante et durable
- Connaître, préserver et valoriser le patrimoine paysager et naturel
- Favoriser un habitat, une architecture et un urbanisme de qualité
- Prévenir les risques naturels liés à l'eau





DISPOSITIF VIGILANCE - SÉCHERESSE

En 2022, au vu de l'état de sécheresse et pour faire suite aux arrêtés préfectoraux, un dispositif de communication avait été mis en place à Sainte-Marie-aux-Mines.

En 2023, dès le printemps, le projet a été porté à l'échelle intercommunale. Il comporte deux volets :

- Communiquer sur la préservation de la ressource eau
- Mettre en place un groupe de vigilance pour faire face au risque accru de feux de végétaux.

Outre les membres institutionnels (police, gendarmerie, pompiers, ONF), les associations au contact des espaces naturels (vélo club et clubs vosgiens) ont intégré ce groupe de travail. La préparation a surtout consisté à mettre en place une **méthode de signalement des feux en fonction d'une cartographie spécifique**.

Une intervention bénigne à Musloch en juin dernier a permis d'évaluer le dispositif grâce à une fiche technique.



L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGRICULTURE DE MONTAGNE

En 2022 l'association « Terre de liens » a été missionnée pour mener une enquête destinée à recueillir les témoignages d'agriculteurs et d'agricultrices mais également ceux de porteurs de projets agricoles. L'un des soucis prioritaires est de maintenir une agriculture de montagne vivante et durable en favorisant la transmission des exploitations. En 2023 le contact avec les agriculteurs du Val d'Argent et du pays Welche se sont renforcés. Une visite d'exploitations agricoles du Val d'Argent a ainsi été proposée aux élèves du Lycée agricole d'Obernai. Les bases d'un **Comité Local Installation Transmission** pour le pays Welche et le Val d'Argent (CLIT) a été mis en place.

DROIT DE CHASSE

Dans la perspective des nouvelles **locations du droit de chasse** de février 2024, la commission Environnement et Cadre de Vie a par ailleurs contribué à l'information et à la réflexion territoriale à l'échelle du Val d'Argent sur le droit local, les différents modes de location et les cahiers des charges qu'ils supposent afin d'apporter des éléments aux Commissions Communales Consultatives de la Chasse.

LES AVANCÉES DE LA GEMAPI

En 2023 la commission « Environnement-Cadre de vie » a fait des avancées.

La GEMAPI – Gestion des Eaux, des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations.

Après son activation en 2021, puis l'adoption en 2022 d'une taxe GEMAPI, la compétence GEMAPI est entrée dans une phase plus concrète en 2023. Après diverses consultations auprès de l'Agence de l'eau, du SDEA et RHA (Rivière de Haute Alsace) a été retenu le principe de réaliser une étude en interne. Cette première étape consistera en une étude complète du bassin versant de la Lièpvrette du Val d'Argent. Elle fournira une vision globale et permettra d'identifier les priorités pour un programme pluriannuel d'intervention. Cette étude, approuvée par le conseil Communautaire en 2023, aura lieu en 2024.



LES 24 HEURES DE LA BIODIVERSITÉ

Les **24 heures de la biodiversité** auront lieu le 8 et 9 juin. Il s'agira, sous l'égide des associations membres du réseau ODONAT (Office des DONnées Naturalistes) de recevoir sur le terrain, pendant un week-end, des équipes de naturalistes bénévoles pour y effectuer un inventaire de notre biodiversité.

Les observateurs locaux qui souhaiteraient alimenter cet inventaire avec leur données personnelles sont les bienvenus.

Inscriptions en mai sur le site internet d'ODONAT, sur la page www.odonat-grandest.fr/edition-2024-24h-de-la-biodiversite/

ÉTUDE DES SOLS DANS LA VALLÉE

Le secteur de Sainte-Marie-aux-Mines est riche d'une histoire minière remontant jusqu'au moyen-âge, en lien avec la présence naturelle de métaux dans les roches et dans les sols. De nombreuses mines ont ainsi été creusées afin d'exploiter l'argent mais également le plomb, et dans une moindre mesure le cobalt et l'arsenic entre le Moyen-Âge et 1940.

Certains métaux présents naturellement se sont accumulés, notamment dans les haldes (dépôts) de résidus miniers. Le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) sera présent dans le Val d'Argent au mois de juin 2024 afin de réaliser des prélèvements de sols qui permettront d'évaluer la capacité du plomb et de l'arsenic, présents dans des résidus miniers, à pénétrer dans l'organisme. Cette étude menée avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) permettra de mieux connaître les risques sanitaires potentiels liés à la présence de ces métaux dans les dépôts de résidus miniers.

CULTURE ET PATRIMOINE

RENAISSANCE NUMÉRIQUE DES LABS EN 2023 : UN TOURNANT INNOVANT DANS LE NUMÉRIQUE

Réouverture des Labs en avril 2023

Après quelques mois d'arrêt, les LABS ont rouvert leurs portes en avril 2023. Proposant des ateliers généralistes autour de la découverte et la compréhension du numérique, l'accent a surtout été mis sur **le gaming**.

Présentations de jeux, mini-tournois ou plages horaires permettant de jouer librement, les animations se sont développées au cours des derniers mois. En plus de nouvelles consoles PlayStation 5 et Nintendo Switch, le fonds de jeux vidéos s'est étoffé allant jusqu'à une centaine, tous empruntables par les usagers.



DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE...

Une année sous le signe du soleil levant

De mars à juillet, les animations du secteur livres jeunesse ont mis le Japon à l'honneur. Il y en avait pour tous les âges et les goûts avec, au collège Reber, la constitution d'un comité participatif d'acquisitions, à la Médiathèque:

- les ateliers dessins
- monstres de poche et animaux kawaiï
- personnages et décors
- mais aussi une initiation à la linguistique et à la calligraphie

Les enfants du périscolaire ont également pu bénéficier de séances découverte autour du manga et notamment Miyazaki, sans oublier l'Asie et les bébés lecteurs dans le cadre des matinées d'éveil !



Pauses lectures estivales

Cet été, la médiathèque s'est délocalisée en miniature le temps de deux après-midis ensoleillés. En juillet, ce rendez-vous était au parc public de Lièpvre et en août place Keuffer à Sainte-Marie-aux-Mines. Parents et enfants, jeunes et aînés ont profité de lectures à la demande, confortablement installés dans les transats, et, petit bonus, sont repartis avec des livres et de la musique pour agrémenter leur été !

Une nouvelle à la « discothèque »

Depuis début novembre 2023, une nouvelle médiathécaire musique-cinéma est venue renforcer l'équipe à la Villa Burrus, pour compléter à mi-temps, le poste d'Anne Richard promue directrice de la médiathèque. Vous pourrez retrouver Elsa Mauguin à l'accueil adulte au deuxième étage et lors des animations diverses organisées par le Pôle Culture : les séances cinéma, concerts, vernissages d'expositions, quizz musicaux et autres activités !



Un automne tout en graines

La Médiathèque du Val d'Argent a mis le jardin d'automne et les graines à l'honneur en octobre 2023. Au programme : expositions, ateliers, rencontres, conférences et projections.

La journée phare de ce mois thématique s'est déroulée le samedi 14 octobre avec la conférence « Drôles de graines » de la biologiste Eléa Héberlé, suivi de l'inauguration de la grainothèque et d'un repas partagé. 35 personnes ont été au rendez-vous pour cette journée spéciale « graines ».

Un parcours à vélo était également prévu pour faire le lien avec les jardins partagés de Sainte-Croix-aux-Mines et de Sainte-Marie-aux-Mines mais pour des raisons météo, cette animation a été reportée au 8 juin 2024, à 14h (départ de la Villa Burrus).

Création d'une grainothèque : une collaboration entre la médiathèque, les services techniques et deux associations

C'est Laurent Bouvier des services techniques de Sainte-Marie-aux-Mines qui a conçu le meuble en bois sur le modèle de la grainothèque de la Vallée de Munster.

Ce projet de la médiathèque a été mené en collaboration avec deux associations : Un Jardin Passionné et Val Avenir. L'idée, à terme, est de créer une synergie entre la grainothèque de la médiathèque et les jardins partagés du Colimaçon à Sainte-Croix-aux-Mines (Un Jardin passionné) et du Jardin Parc Partagé à Sainte-Marie-aux-Mines (Val Avenir).



Prenez-en de la graine !

C'est quoi une grainothèque ?

Une grainothèque est un lieu où il est possible de déposer et de prendre librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes. Vous connaissez les boîtes à livres ? Et bien c'est exactement le même principe mais avec des graines !

Déposez vos graines

- Prenez une enveloppe vierge ou le contenant de votre choix. Notez l'année de récolte + nom de la plante.
- Mettez-y vos graines (non hybrides et sans pesticides).
- Déposez votre contenant ou l'enveloppe dans le bac correspondant : fleurs, légumes-feuille, etc... ou dans la caisse de don libre.

Choisissez les graines qui vous plaisent

Merci à tous nos partenaires pour leur participation à ce projet !

Déposez, prenez et partagez !

MÉDIA THÈQUE du Val d'Argent | Val d'Argent | Un Jardin Passionné | Jardin du Colimaçon à Ste-Croix-aux-Mines | JARDIN AVENIR | Jardin Parc Partagé à Ste-Marie-aux-Mines

Le service Patrimoine de la Communauté de Communes du Val d'Argent est labellisé Pays d'Art et d'Histoire et propose de nombreuses animations tout au long de l'année.

Bilan des visites du patrimoine

En 2023, le service Patrimoine de la CCVA a organisé ou participé à 88 manifestations, dont 11 conférences proposées durant l'année. Ces manifestations ont touché 1999 personnes sur l'ensemble de la saison, ce qui constitue la meilleure fréquentation en termes de visiteurs depuis la création du service. La thématique « Amish » a été abordée dans le cadre de 5 visites théâtralisées organisées avec l'association Hêtre (665 visiteurs), 5 conférences (117 visiteurs), et 6 randonnées commentées (124 visiteurs). Elle représente 906 visiteurs cumulés, soit près de la moitié des visiteurs accueillis cette année.



En parallèle, des conférences sur la thématique de la forêt, des voyages, et des sorcières ont été organisées dans le prolongement des mois thématiques de la médiathèque du Val d'Argent. De même, le service a organisé une conférence sur l'urbanisme de Sainte-Marie-aux-Mines, afin d'alimenter les réflexions des étudiants architectes de Paris-Belleville. Ceux-ci ont développé des projets d'aménagement de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines en tenant compte de ses spécificités et de son contexte historique qu'ils ont présentés dans le cadre du Festival C'est dans la vallée. Le service Patrimoine a participé au workshop organisé par l'ASEPAM en présentant le patrimoine du Val d'Argent aux visiteurs allemands spécialement venus pour l'occasion.

Depuis juillet 2023, le service Patrimoine du Val d'Argent accueille Clémentine Canu, embauchée pour un contrat de 3 ans afin d'inventorier et de valoriser les archives textiles. Entretien.

Bonjour Clémentine, pouvez-vous nous présenter rapidement votre parcours ?

J'ai 26 ans et je suis originaire de Corrèze. J'ai suivi une formation en histoire de l'art à l'École du Louvre à Paris, en me spécialisant dans l'histoire de la mode et dans la conservation des textiles.

Quelles sont vos missions à la Communauté de Communes du Val d'Argent ?

J'ai été recrutée pour inventorier, numériser et décrire dans une base de données les archives textiles du Val d'Argent, afin de les rendre accessible et d'en faire la promotion auprès d'industriels et textiles contemporains. Les collections textiles du Val d'Argent sont très importantes : on recense plus de 4000 registres, cumulant près de 4 millions d'échantillons de tissus, du 18^e siècle à nos jours. Au-delà du travail d'inventaire, il y a aussi la conservation préventive des collections et la communication des registres aux personnes qui viennent les consulter.

Quels types d'archives trouve-t-on à la tissuthèque du Val d'Argent ?

On trouve des documents reflétant toute la chaîne de conception des tissus. Cela va des dessins préparatoires jusqu'aux fiches techniques pour la fabrication des tissus. En règle générale, on distingue

- les registres qualités, qui contiennent tous les modèles de tissus fabriqués chaque année
- les registres coloris, qui contiennent les déclinaisons coloris de chaque modèle
- les cahiers de tendance, qui sont des sortes de cahiers d'espionnage, contenant des tissus pour s'en servir comme source d'inspiration.

Qui vient consulter ces archives ?

Ce sont des industriels textiles contemporains qui viennent ici chercher de l'inspiration. Le fait d'avoir les fiches techniques pour près de 100.000 modèles de tissus facilite leur analyse. La promotion des collections se fait auprès des étudiants se formant au design textile, lors de présentations commentées ou d'expositions grand public organisées dans le cadre du salon Mode & Tissus.



Des courts métrages pour valoriser le Val d'Argent

Tout au long de l'année 2023, vous avez sans doute croisé Siniša Galic et Manuel Heidenreich au marché, à la cité scolaire ou tout simplement dans nos rues ou lors d'ateliers pratiques. En effet, dans le cadre de la résidence artistique **La Fabrique à Projets**, ce duo de cinéastes spécialisés dans l'éducation à l'image a multiplié les rencontres afin de mettre en avant le patrimoine et la nature du Val d'Argent. Ils ont donné naissance à différentes vidéos dont un court métrage « La petite sorcière et les enfants racines » réalisé avec des enfants et projeté lors du dernier cinéma plein air. Vous pourrez bientôt en découvrir plus !



Sur les traces du Brézouard

Le collectif Rodéo d'âme a travaillé sur le massif du Brézouard de septembre 2022 à juin 2023. Au fur et à mesure des rencontres et des découvertes, l'équipe menée par Claire Audhuy, Baptiste Cogitore, Sophie Bataille, Maxime Garcia, Sherley Freudenreich et Alexandrine Guédron a donné naissance à deux livres, « Je parle nuage » et « La Terre que certains aiment » qui constitue la base du spectacle éponyme. Vous pourrez découvrir ce spectacle à Sainte-Marie-aux-Mines le 4 octobre en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Mêlant récit, musique et dessins, ce spectacle fait voyager les hommes et les femmes qui ont trouvé refuge sur les flancs du Brézouard.

Une résidence artistique

Du 24 au 28 avril, le Fuz4tet était en résidence à Sainte-Croix-aux-Mines. Yuliia, Maxime, Nello et Lucas, étudiants du conservatoire de Strasbourg, ont travaillé sur de nouvelles compositions mêlant le folklore ukrainien au jazz, dans une approche résolument moderne et électrisante. Pour clore une semaine intense, ils ont présenté les fruits de ce travail lors d'un concert complet qui a su ravir l'auditoire.



2024 constitue la dernière année d'action de la Politique Culturelle Intercommunale II. Afin de préparer le bilan de ces 4 années et le futur de notre politique culturelle nous ferons appel à votre expérience et à vos envies pour la vallée.

N'hésitez pas à nous contacter pour être tenu informé : ccva-devculturel@valdargent.com

+ 32%
de biodéchets
collectés en
2023 dans le
Val d'Argent



LE SMICTOM D'ALSACE CENTRALE

DE NOUVELLES FILIÈRES EN DÉCHÈTERIE POUR 100% DE VALORISATION

Votre déchèterie accueille désormais 4 nouvelles filières pour encore plus de valorisation. Vous êtes ainsi invités à trier :

- les articles de sport et loisirs,
- les articles de bricolage et de jardin thermiques,
- les outillages du peintre
- les objets et matériaux de la maison : mobilier intérieur et extérieur, literie, outils de bricolage et d'entretien du jardin, jeux et jouets cassés.

N'hésitez pas à demander conseil aux agents de déchèterie.



LE SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

LE CHOIX D'UNE GESTION PUBLIQUE LOCALE, PERFORMANTE ET DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT

Une gestion du service depuis 2019

La Communauté de Communes a décidé de confier au SDEA la gestion du service public d'assainissement. Le syndicat assure **une gestion publique locale, optimale et durable** des installations. Pour conforter **la proximité des interventions et du service**, le SDEA intervient depuis l'antenne de Sélestat, située au 10 rue de la Manufacture.

Des interventions préventives pour garantir le bon fonctionnement des installations...

Le SDEA assure un entretien régulier et approfondi du réseau notamment via le curage des réseaux et ouvrages. Quelques 25

tonnes de dépôts sont ainsi prélevées chaque année dans les réseaux !

Le SDEA gère également **la station d'épuration** de Sainte-Marie-aux-Mines et celle de Sélestat pour les 3 autres communes. Il suit également les rejets vers les réseaux d'assainissement. L'enjeu est important, surtout dans un contexte de baisse notable des débits estivaux de la Lièpvrette.

... Un gros chantier à venir pour des travaux de rénovation

En 2024, commencera le chantier de rénovation du collecteur de **la rue Jean-Jaurès à Sainte-Marie-aux-Mines, après la rue Robert Guth et route de Rombach à Lièpvre**. Il s'agit de rénover un ancien collecteur en mauvais état,

par une technique de chemisage sans ouverture de tranchée, de refaire les branchements en mauvais état, et aussi de construire des branchements neufs pour les habitations non raccordées et qui aujourd'hui déversent leurs effluents dans la Lièpvrette.





LA RÉGIE INTERCOMMUNALE DE TÉLÉDISTRIBUTION

Grâce à une équipe technique (voir photo) basée à Sainte-Croix-aux-Mines, la RIT (Régie Intercommunale de Télédistribution) assure l'exploitation et la maintenance d'un réseau (propriété de la CCVA) qui permet d'offrir aux habitants, entreprises et administrations du Val d'Argent des services de téléphonie, télévision et Internet (débit jusqu'à 1 Giga bit/s depuis septembre 2023) proposés par la société Vialis de Colmar.

En début d'année 2024, près de **2700 foyers du Val d'Argent** (soit plus des 2 tiers du nombre total de foyers des 4 communes) utilisent le réseau de la RIT.

La RIT a étudié ces derniers mois les possibilités de déployer un réseau FTTH (100% Fibre) en remplacement du réseau actuel HFC (Hybride : Fibre optique – Câble coaxial). Suite à cette étude, la CCVA vient de choisir de solliciter la Région Grand Est pour engager **le déploiement de la fibre optique du réseau d'initiative publique Rosace** sur son territoire.

Un tel projet, lourd sur les plans financier, administratif et juridique, ne pouvait être mené par la RIT. Par rapport à un opérateur privé le choix de Rosace permet, au travers des élus régionaux, une meilleure maîtrise du réseau et constitue une démarche vertueuse : Rosace utilisera au maximum les infrastructures de la RIT et versera un loyer en contrepartie.

Rosace estime la durée du chantier à 20 mois environ.

Ainsi, les habitants pourront choisir une offre correspondant au mieux à leurs besoins en TV, Internet et Téléphonie, quel que soit le support (Fibre optique ou Fibre optique – Câble coaxial).

Vialis propose aussi des offres Solo, Duo et Tripleplay sur la fibre.

En attendant, le service a continué d'évoluer avec le lancement des chaînes TV France 2 et France 3 en UHD 4K, chaînes disponibles sur la VialisBoxTV. A noter que la norme de diffusion utilisée par France TV est le 4K HDR 10.

Pour rappel, pour regarder les chaînes France 2 et France 3 en UHD 4K, votre téléviseur doit être non seulement 4K mais aussi HDR 10 afin de pouvoir profiter pleinement de la qualité d'image offerte par la 4K. Vous pouvez toujours continuer à regarder au format Haute Définition les chaînes de France 2 et France 3 si vous ne disposez pas encore d'une TV compatible.

Vialis fête aussi les 30 ans de son activité cette année et à cette occasion, de nombreuses surprises vous attendent tout au long de l'année 2024 : restez connectés !



Cyrille Benoit (à droite) et Mathieu Lejay (à gauche), responsable, successeur d'Etienne Mosser (en retraite depuis le 1^{er} janvier 2024 après 40 ans d'activités à la Rit) que nous remercions pour sa grande compétence et son dévouement.

Robe Cachemire brodée.

5801

5803

5876

5870

Échantillons de tissus en laine cachemire brodés de soie, issus du fond Edler & Lepavec, provenant de l'usine S. & M., Été 1882. Extrait de la tissuthèque du Val d'Argent, conservant 4 millions d'échantillons du Val d'Argent et d'ailleurs.

Le service Patrimoine de la CCVA organise un cluedo grandeur nature sur la thématique du textile, avec la participation de comédiens en costumes datant du XIX^{ème} siècle. Les 24 juillet, 14 août et 21 septembre.

Plus d'infos sur <https://patrimoine.valdargent.com/>